



Communiqué de presse de l'assemblée générale du 23 mars 2006

Association Générale des Cadres:

Un « bachelor » pour les rédacteurs : L'AGC persiste et signe

Une fois de plus la formation des rédacteurs a été le sujet central de l'assemblée générale de l'Association Générale des Cadres (AGC/CGFP) qui s'est tenue le 23 mars 2006. Dans son allocution le président Fernand Muller a regretté qu'au cours de l'année écoulée il n'ait pas été possible de réaliser l'avancée souhaitée en matière de l'allongement de la formation des rédacteurs, engagée depuis des années et se trouvant malheureusement toujours au stade de la revendication.

Il a constaté avec satisfaction l'intérêt manifesté par des membres dynamiques et motivés, prêts à rejoindre le nouveau comité de l'AGC en vue de prêter main forte en faveur de la carrière du rédacteur. Par ailleurs le président a lancé un appel à l'assemblée de se joindre à l'effort du comité afin de recruter de nouveaux membres parmi les jeunes fonctionnaires.

Au sujet des mesures visant à réduire les dépenses de l'Etat, l'AGC a manifesté une solidarité sans failles avec la CGFP.

Le trésorier Claude Stephany a présenté les comptes de l'exercice 2005. Les réviseurs lui ont certifié une bonne gestion de la trésorerie de l'association et l'assemblée lui a donné décharge. Vu la situation financière équilibrée, le montant de la cotisation reste inchangé pour l'année 2007.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire général Thierry Ries a passé en revue les démarches entreprises au cours de l'année 2005, en vue d'aboutir enfin à un relèvement du niveau d'études requis pour l'accès à la carrière du rédacteur.

Partant d'une première entrevue avec le Ministre de la Fonction publique, en passant par différentes interventions auprès de certains membres du Gouvernement, ainsi que des responsables de l'Université du Luxembourg, le secrétaire général a retracé les moyens mis en oeuvre pour faire avancer ce dossier que l'on pourrait presque qualifier d'historique.

Il a regretté que l'AGC reste toujours sans nouvelles de la part du Ministre de la Fonction publique, qui leur avait pourtant assuré de revenir sur une nouvelle demande d'entrevue en automne 2005 (!).

Quant à l'adaptation des carrières auprès de l'Etat au processus de Bologne, il a souligné que la création éventuelle d'une carrière pour les nouveaux « bachelors », au lieu d'un relèvement du niveau d'études des rédacteurs, se ferait notamment au détriment de ces derniers. Il a en outre exprimé ses craintes que dans ce cas de figure, toute revendication en matière de formation, seul garant de la conservation des attributions de la carrière du rédacteur, deviendrait superfétatoire.

Face à la polémique récente en relation avec les problèmes budgétaires de l'Etat, le secrétaire général s'est formellement opposé à toute tentative de culpabilisation de la Fonction publique.

En conclusion, les responsables de l'AGC se sont montrés déterminés à maintenir leurs revendications en matière de formation, sans pour autant perdre de vue l'actualité politique.